

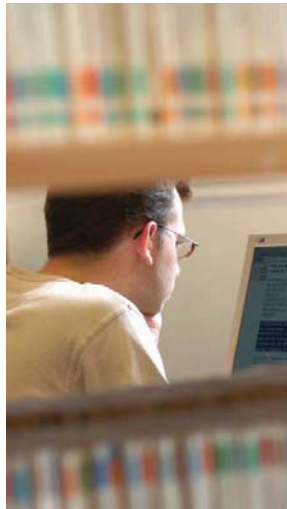
# TOUT POUR VIVRE ENSEMBLE

UN TERRITOIRE MUTLI-FONCTIONNEL

## TRAVAILLER

UN EMPLOI PRÈS DE CHEZ SOI

Avec de grandes entreprises et de nombreuses PME/PMI, la vie au Carré de Soie est active. Le territoire marqué par son passé industriel entame sa reconversion vers les domaines de la recherche, de l'environnement et des services tout en maintenant des activités industrielles légères pour devenir un bassin dynamique d'emploi.



## HABITER

UN TERRITOIRE À PARTAGER

Quartier TASE, secteur Cyprien Les Broses, Bel-Air, Chénier ou encore La Balme, la diversité est autant architecturale que sociale au Carré de Soie. Aménagement d'aires de jeux, réfection des façades, rénovation des logements, les opérations de réhabilitation sont engagées pour améliorer les conditions de vie de tous. Avec de nouveaux logements, du social ou haut de gamme, l'avenir de l'habitat du Carré de Soie sera « développement durable ». Il s'accompagnera d'une nouvelle offre de services : écoles, crèches, complexes sportifs...



## SE DISTRAIRE

UN TERRITOIRE ANIMÉ

Journée shopping, après-midi rollers, soirée resto ou ciné, le pôle commercial et de loisirs « Carré de Soie » permet de jongler parmi une multitude d'activités. Avec le Centre nautique Étienne Gagnaire, les nombreux stades et équipements sportifs, les écoles de danse et les activités proposées par les Maisons de Quartier, le Carré de Soie fait vivre les loisirs sur l'ensemble de son territoire.



## RESPIRER

UNE NATURE À PRÉSERVER

Aux abords du canal de Jonage, le site bénéficie d'un héritage naturel précieux marqué par la forte présence de l'eau et des espaces arborés. Aménagement des berges du canal de Jonage, création de parcours santé et de voies de promenade, le Carré de Soie fait pénétrer le végétal au cœur de la ville et se développe dans le respect de l'environnement.



## SE DÉPLACER

LE CARRÉ DE SOIE S'OUVRE À TOUS

Tramway, métro, bus, Véto'v, un parc relais de 470 places et bientôt la liaison Rhônexpress vers l'aéroport international Lyon - Saint Exupéry, le Carré de Soie est connecté avec le reste de l'agglomération. De pistes cyclables en liaison vertes, se déplacer au cœur du territoire sera facile. Délimité par un ensemble de voies structurantes, l'aménagement du Boulevard Urbain Est, nouvelle voie urbaine respectant la vie de quartier, sera la liaison privilégiée entre les sites stratégiques de l'Est Lyonnais.



Les liens avec l'agglomération en transports en commun

Charpennes **9** minutes

Part-Dieu **10** minutes

Aéroport Lyon-Saint Exupéry **15** minutes

Bellecour **17** minutes

Perrache **20** minutes

# UN PROJET STRATÉGIQUE POUR L'AGGLOMÉRATION

ICI SE JOUE L'AVENIR DE LA MÉTROPOLE LYONNAISE

L'évolution démographique de l'agglomération au cours de la dernière décennie révèle un mouvement naturel permettant de prévoir un fort accroissement de notre population dans les 20 années à venir. L'ambition du Grand Lyon est de concevoir des espaces de développement permettant de limiter l'étalement urbain et de garantir une véritable qualité de vie urbaine aux habitants actuels et futurs de notre agglomération. L'Est lyonnais, parfaitement connecté au cœur de l'agglomération, urbanisé mais disposant de nombreuses opportunités d'aménagement dues à la mutation en cours de son tissu industriel d'origine, s'impose comme l'espace privilégié du développement ambitieux, solidaire et durable de notre territoire commun.



## L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE, LES FONDEMENTS D'UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

Respect et valorisation de l'organisation multipolaire, constituée de bassins de vie bien délimités et bien desservis, permettant de contrôler l'étalement urbain tout en assurant la mixité des fonctions urbaines et des populations.

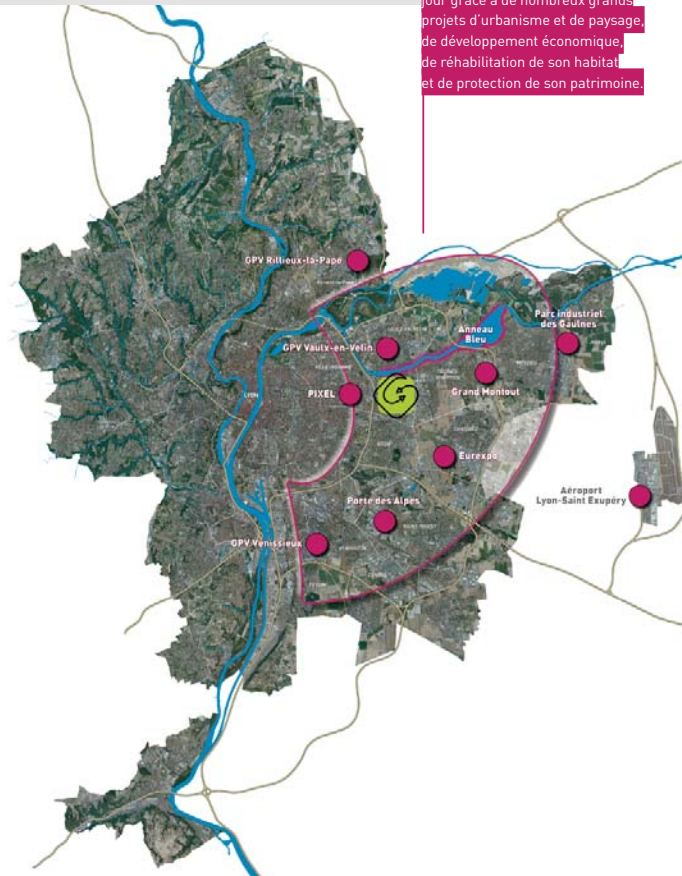


LE DÉVELOPPEMENT DE L'EST LYONNAIS PREND APPUI SUR TROIS RÉSEAUX STRUCTURANTS

**LE RÉSEAU BLEU**  
le long des fleuves, qui concrétise la volonté de valorisation des espaces fluviaux et de rapprochement des habitants et du fleuve.

**LE RÉSEAU VERT**  
qui maille notre territoire d'espaces verts, véritables corridors biologiques et végétaux supports d'activités récréatives, sportives et économiques.

**LE RÉSEAU EXPRESS**  
de transports collectifs bénéficiant dès à présent d'une infrastructure (bus, tram, métro) très performante et bientôt d'un véritable RER avec le projet REAL.



L'Est lyonnais compte aujourd'hui 350 000 habitants et 165 000 emplois, soit 30% de la population et des emplois du Grand Lyon. Il devrait s'enrichir de 40 000 nouveaux habitants dans les prochaines décennies. Son territoire s'aménage chaque jour grâce à de nombreux grands projets d'urbanisme et de paysage, de développement économique, de réhabilitation de son habitat et de protection de son patrimoine.

Le Grand Lyon c'est

**57** communes **1,26** million d'habitants

**CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE**

2000-2010 **+60 000** habitants

2010-2030 **+150 000** habitants

**+300 000** habitants à échelle métropolitaine



# CARRÉ DE SOIE

## LES AXES FONDATEURS DU PROJET

LE PROJET S'ORGANISE À PARTIR DE 3 GRANDS PRINCIPES

Avant d'engager la réalisation de l'aménagement du Carré de Soie, le Grand Lyon et les communes concernées ont posé un certain nombre de principes fondateurs du concept urbain du projet. La situation du Carré de Soie et ses atouts naturels invitent à concevoir un projet d'envergure, attractif et exemplaire pour toute l'agglomération.

### ÊTRE ATTRACTIF POUR TOUTE L'AGGLOMÉRATION

#### De nouvelles relations ville nature

Les qualités environnementales du site seront développées pour faire émerger une nouvelle façon de vivre la ville, une nouvelle urbanité, au travers du concept innovant de **Parc Habitat**.

#### La prédominance de modes de déplacements alternatifs

Le Carré de Soie dispose d'une accessibilité en transports en commun remarquable. Ce potentiel de déplacement alternatif à la voiture individuelle sera renforcé par le développement des **modes doux**.

#### Une offre thématique valorisant toute l'agglomération

Le pôle commercial et de loisirs « Carré de Soie » et le pôle sportif de Bonnevey constituent déjà des éléments forts d'attractivité. Cet état de fait doit être renforcé en dotant le projet d'une dimension **sport et loisirs** ambitieuse.

### IMAGINER UN PROJET DURABLE

L'ensemble du projet prend en compte les principes de **Développement Durable**, en matière sociale, économique, environnementale, comme pour ce qui se rapporte à son mode de gouvernance.

Une synergie entre l'urbanisme et le **respect de l'environnement** est recherchée à travers une analyse des ambiances climatiques et acoustiques, choix énergétiques, gestion de l'eau, qualité de l'air, gestion des déchets, dépollution des sols.

Le souhait de maintenir et de développer au Carré de Soie un habitat qualitatif et éco-responsable, adapté aux parcours résidentiels des habitants et **préservant la mixité et la diversité sociales**, est un des facteurs déterminants pour l'avenir du projet.

Il en est de même pour le **tissu économique** du Carré de Soie qui poursuit sa mutation : favoriser le développement de l'emploi local au travers de nouvelles activités tertiaires et de recherches, maintenir et moderniser le tissu des PME/PMI qui assure le dynamisme économique du site.

### CONSTRUIRE LA VILLE SUR LA VILLE

Géographiquement et symboliquement, les frontières physiques du boulevard Laurent Bonnevey et du canal de Jonage ont renvoyé le Carré de Soie « hors de la ville ». Pourtant, sa **position stratégique** dans la première couronne Est de l'agglomération, son accessibilité en transports en commun associé aux disponibilités des friches industrielles impose de penser son développement comme une **extension du centre de l'agglomération**. Il s'agit alors de transformer le territoire avec une exigence de densité, vécue comme la meilleure réponse à l'étalement urbain.

Reconstruire la ville sur la ville, c'est aussi penser l'urbanisation du Carré de Soie et donc le développement de nouvelles fonctions et usages à travers l'histoire sociale, patrimoniale et naturelle du site.



### VISIONS D'AVENIR

#### ESTHÉTIQUE URBAINE ET QUALITÉ ARCHITECTURALE

La qualité architecturale, les performances énergétiques et l'intégration urbaine des nouvelles constructions constituent des axes forts du projet urbain. Les premiers bâtiments réalisés attestent de cette exigence. Mais c'est dans le domaine de l'habitat que le Carré de Soie doit prouver son niveau qualitatif. Nous vous proposons une sélection de réalisations françaises et étrangères offrant des réponses architecturales, énergétiques et paysagères correspondant aux ambitions du Carré de Soie.

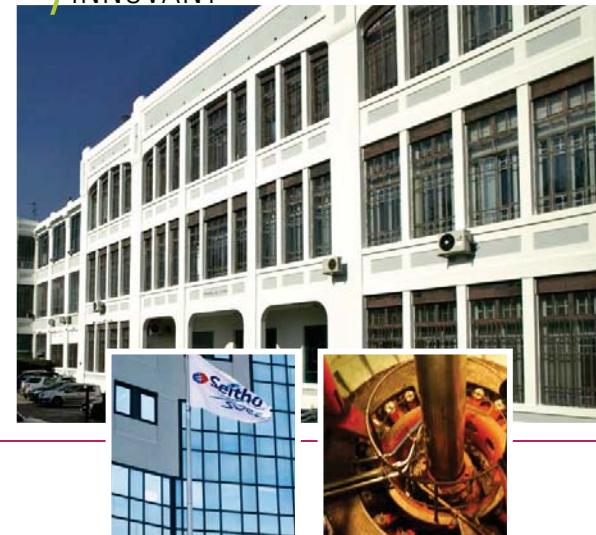
SOLIDAIRE



DURABLE



INNOVANT



# PENSER L'AVENIR

## LA « FEUILLE DE ROUTE » DU DÉVELOPPEMENT

Le Carré de Soie est un vaste projet de reconstruction et de mutation urbaine. Il se développe sur un territoire déjà en partie urbanisé au sein duquel les emprises foncières industrielles marquent encore fortement sa structure urbaine. Le développement du Carré de Soie va donc se réaliser sur une période longue, de l'ordre de deux décennies. Les opérations se développeront à des rythmes variés suivant la nature et le niveau de complexité des nombreux projets d'aménagements et de construction qui façonneront, au fil du temps, le nouveau visage du territoire. Pour définir les principes fondateurs de ce gigantesque chantier, la Communauté urbaine de Lyon a confié en 2004 à l'architecte Bruno Dumetier une mission globale d'étude et de prospective urbaine. Entre 2004 et 2006, en concertation permanente avec les collectivités, les experts et les acteurs du projet, Bruno Dumetier a élaboré une vision à long terme du Carré de Soie. À partir de ce document fondateur, un dialogue doit être maintenu avec l'ensemble des parties prenantes. L'objectif est de garantir un avenir urbain en phase à la fois avec les attentes des habitants actuels et futurs, les volontés et les capacités incitatives de la collectivité et avec les potentiels d'investissement des acteurs privés.

### LE PLAN GUIDE

#### UN SYSTÈME URBAIN DE RÉFÉRENCE

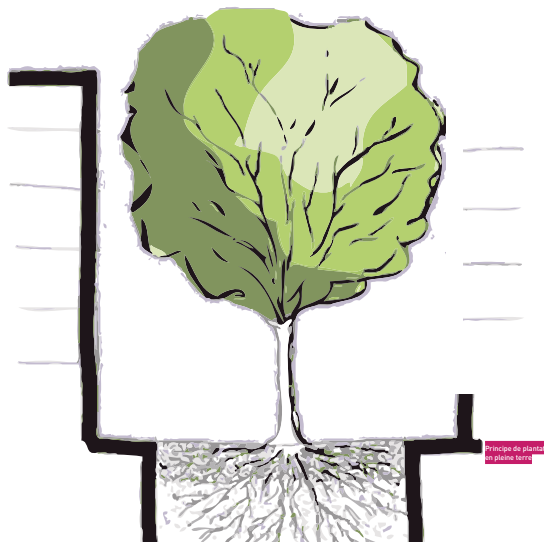
Cette **vision prospective** du projet est aujourd'hui synthétisée au travers d'un Plan guide qui propose une image à long terme du Carré de Soie. Ce plan a vocation à accompagner et à **encadrer les projets dans le temps**.

Il vise à garantir une cohérence de l'ensemble des initiatives publiques et privées qui concrétiseront les objectifs d'origine. Le Plan guide du Carré de Soie est un support **évolutif**. Il sera amené à s'enrichir et à s'adapter, dans le cadre d'études plus fines, secteur par secteur, en fonction de l'émergence de nouveaux besoins et de nouveaux programmes.

Le Plan guide doit surtout permettre au Carré de Soie de devenir dans un futur proche ce que les collectivités ont décidé qu'il soit : un Parc Habité, emblématique du renouveau urbain de l'Est lyonnais.



Rigueur et sérénité  
pour construire  
le futur



Principe de plantation  
en pleine terre

# L'ÉNERGIE AU NATUREL

STRUCTURER LE PROJET PAR LE VÉGÉTAL

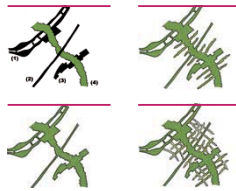
## LE PARC HABITÉ

Historiquement, l'urbanisation du secteur a permis de conserver des espaces paysagers de grandes qualités, laissant ainsi un « capital naturel » au site. Le développement du Carré de Soie doit être celui d'une ville-parc, combinaison de bâtiments dans un écran boisé dense.



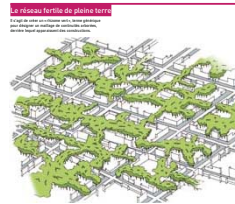
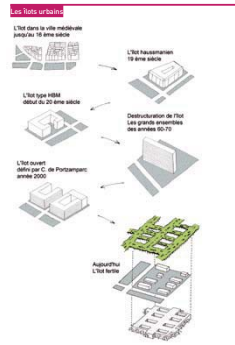
## LA PROMENADE JARDIN

La promenade-jardin est un élément fondamental du Projet urbain. Elle s'appuie sur des espaces libres structurants, le canal de Jonage et ses berges (1), le corridor du tramway T3 (2) et la chaîne des stades (3). Elle relie ces entités par un vaste et large espace végétal de déambulation orienté Nord/Sud (4). Cette promenade-jardin met en cohérence une série d'espaces existants ou à créer, aux vocations initiales différentes : le parc de la Rize en rive droite du canal, le canal de Jonage lui-même, l'hippodrome, le Parc Central de part et d'autre du tramway T3, la petite Cité TASE, cité-jardin emblématique, le parc de la Mairie annexe et enfin le Parc Sud débouchant sur la route de Genas.



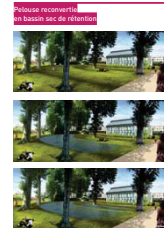
## L'ÎLOT FERTILE

La caractéristique principale des centres urbains classiques se définit à partir de deux éléments : la voirie et le bâti. Dans ce type de configuration, l'espace privé (le bâti) structure l'espace public (voiries et espaces plantés) qui devient alors une simple résultante de l'emprise des constructions. Le Parc Habité du Carré de Soie inverse ce principe. Le projet est conçu prioritairement comme un grand parc dans lequel viendront s'ordonner des espaces ouverts destinés à la construction (logements, activités, équipements) respectant la composante végétale.

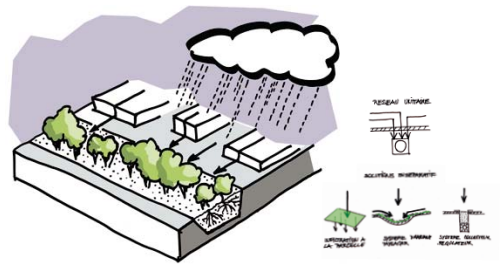


## LA GESTION PAYSAGÈRE DES EAUX PLUVIALES

L'eau disponible dans les sols de plantation est une des caractéristiques majeures des sols fertiles. Elle favorise tout à la fois la vie microbienne et organique du sol. Elle facilite le transport des nutriments présents dans le sol vers les racines puis concourt à l'élaboration de la sève, nourriture indispensable à l'épanouissement des parties aériennes des plantes.



« Un îlot fertile, une réponse au problème d'évacuation des eaux pluviales »



## LA CITÉ INDUSTRIELLE TASE

UNE BASE RÉFÉRENTIELLE POUR LE SYSTÈME URBAIN DU CARRÉ DE SOIE.

À l'origine, la cité TASE est une cité industrielle dédiée à la production du textile. En complément de l'usine, la cité offre à proximité immédiate des lieux de détente (cinéma), de prières, d'habitat (maisons, appartements, foyers) et de soins aux employés. La richesse architecturale et programmatique de cette portion de ville est indéniable. Pensée dans son ensemble, regroupant toutes les fonctions urbaines prioritaires, la cité TASE est à l'origine de la structure urbaine du territoire : elle s'impose comme système de développement du Carré de Soie.



# UN TERRITOIRE MULTIPLE

POUR UNE NOUVELLE URBANITÉ

## DE LA PARCELLE INDUSTRIELLE À L'ÎLOT URBAIN

Pour aménager le territoire du Carré de Soie, il importe de recomposer les parcelles existantes marquées par leur passé industriel. En effet, le territoire s'est développé tout au long du à partir de grandes implantations industrielles sur des parcelles de plusieurs hectares. Aujourd'hui il est constitué d'entités multiples et indépendantes. L'hippodrome, le centre de maintenance du métro, le poste de transformation EDF, les lotissements de maisons individuelles constituent un « patchwork » sans hiérarchie ni composition identifiable. Reconvertir ce tissu nécessite un découpage plus fin des anciennes parcelles pour permettre la desserte de véritables îlots urbains. De même, les sous-quartiers seront dotés d'un réseau de rues plus dense conçu à partir des axes structurants existants, comme l'avenue Roger Salengro, la rue de la Poudrette, la route de Genas...



lots industriels



lots Projet Urbain

## LIER LES USAGERS ET RELIER LES QUARTIERS

Une ville dense se structure autour de polarités et de cheminements. La création des deux nouvelles centralités d'agglomération que sont d'ores et déjà le pôle multimodal et le pôle commercial et de loisirs génèrera le renforcement ou la création des polarités de proximité. L'enjeu pour l'avenir est de réussir la cohabitation « espaces de proximité/espaces d'agglomération » à l'instar des grands centres urbains, dont celui de Lyon. Parallèlement un réseau « modes doux », complémentaire au réseau de transports en commun, sera mis en place. Ainsi piétons et vélos chemineront sur des tracés directs et dédiés à leur seul usage, au cœur du Parc Habité.



Accessibilité et maillage de voirie



Espaces publics et multi-polarité

## LA MIXITÉ À TOUTES LES ÉCHELLES

### UN TERRITOIRE PLURIEL

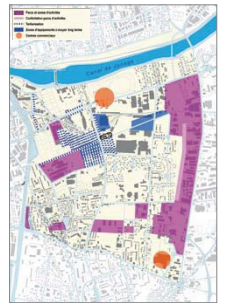
La construction historique du secteur Carré de soie en fait un site aux fonctions variées où se conjuguent activités industrielles, immeubles de bureaux, habitat pavillonnaire ou collectif, social ou privé... La diversité des quartiers existants est une richesse à protéger et qui doit faire socle pour l'aménagement des nouveaux secteurs.

### DES FORMES URBAINES MULTIPLES

Le projet Carré de Soie propose une augmentation significative de la population. Dans cet objectif, il importe de maintenir la diversité existante de la typologie de logements et de la mixité d'usage habitat / travail. Ainsi le projet propose une multiplicité de formes urbaines déclinant le concept de Parc Habité en permettant de répondre à tous les types de population, d'usage et de besoins : un habitat collectif dense, un habitat collectif et logement intermédiaire, des logements ateliers, des immeubles de bureaux, des parcs d'entreprises, etc.



les secteurs résidentiels



Evolution des activités économiques



Hier : une pluralité de fonctions urbaines héritée de l'histoire du site. Demain : un développement associant tertiarisation et maintien de zones d'activités. Une politique de logements pour tous les habitants.